

COMMISSION EUROPÉENNE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

SEC(2012) 562/5

Bruxelles, le 5 octobre 2012

NOTE JOURNALIÈRE / DAY NOTE / TAGESVERMERK

DÉCISIONS ADOPTÉES PAR LA COMMISSION PAR PROCÉDURE ÉCRITE

DECISIONS ADOPTED BY THE COMMISSION BY WRITTEN PROCEDURE

VON DER KOMMISSION IM SCHRIFTLICHEN VERFAHREN ANGENOMMENE
BESCHLÜSSE

VENDREDI 5 OCTOBRE 2012

CLIMA

DG Action pour le climat

PE/2012/7087 - C(2012) 7064

ACCÉLÉRÉE

- Commission decision instructing the central administrator of the Union Registry to enter the auction tables for the auction platform appointed by Germany for the year 2012 into the European Union Transaction Log and to transfer allowances to the relevant auction delivery account.

DEVCO

DG Développement et coopération - EuropeAid

PE/2012/6883 - COM(2012) 575

- Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter par l'Union européenne au sein du groupe d'étude international du jute concernant la négociation d'un nouveau mandat au-delà de 2014.

ENV

DG Environnement

PE/2012/6974 - COM(2012) 577

- Proposal for a Council Decision on the conclusion of the Nagoya Protocol on Access to Genetic Resources and the Fair and Equitable Sharing of Benefits Arising from their Utilization to the Convention on Biological Diversity.

MARKT**DG Marché intérieur et services**

** PE/2012/6917 - C(2012) 6894

- Décision d'exécution de la Commission sur la reconnaissance du cadre juridique et du dispositif de surveillance de l'Australie comme étant équivalents aux exigences du règlement (CE) n° 1060/2009 du Parlement européen et du Conseil sur les agences de notation de crédit.

** PE/2012/6918 - C(2012) 6897

- Décision d'exécution de la Commission sur la reconnaissance du cadre juridique et du dispositif de surveillance du Canada comme étant équivalents aux exigences du règlement (CE) n° 1060/2009 du Parlement européen et du Conseil sur les agences de notation de crédit.

** PE/2012/6919 - C(2012) 6903

- Décision d'exécution de la Commission sur la reconnaissance du cadre juridique et du dispositif de surveillance des États-Unis d'Amérique comme étant équivalents aux exigences du règlement (CE) n° 1060/2009 du Parlement européen et du Conseil sur les agences de notation de crédit.

MOVE**DG Mobilité et transports**

PE/2012/6926 - C(2012) 6902

- Décision d'exécution de la Commission modifiant la décision d'exécution de la Commission C(2012)1579 du 14 mars 2012 relative à l'adoption d'une décision de financement pour l'octroi d'un concours financier dans le domaine du réseau transeuropéen de transport (RTE-T) pour 2012.

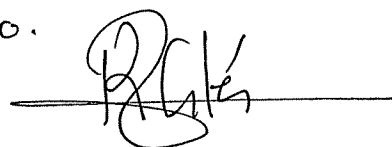
** PE/2012/6929 - C(2012) 6916

Règlement de la Commission déterminant les exigences techniques et les procédures administratives applicables aux opérations aériennes conformément au règlement (CE) n° 216/2008 du Parlement européen et du Conseil.

Cette note est établie conformément aux dispositions des articles 16 (information sur les décisions prises) et 17 § 2 (authentification des actes) du règlement intérieur de la Commission.

Les actes non législatifs de la Commission adoptés sous forme de règlements, directives et décisions (lorsque ces dernières n'indiquent pas de destinataires) seront réputés signés par le président, conformément à l'article 297, § 2 TFUE et de la décision du président de la Commission C(2009) 9848 du 2 décembre 2009, lorsque le président apposera sa signature sur la note récapitulative hebdomadaire de la prochaine réunion de la Commission. Ces actes sont marqués d'un astérisque (*) dans la présente note.

Par dérogation, les actes non législatifs adoptés par la Commission, nécessitant une publication et une date d'entrée en vigueur qui ne peuvent attendre la prochaine réunion de la Commission, sont réputés signés par la signature du directeur du greffe apposée sur la présente note en vertu de la délégation qui lui a été octroyée à cette fin. Ces actes sont marqués de deux astérisques (**).

p.o. 

Jordi AYET PUIGARNAU
Directeur du greffe

Authentification n°:

00010845

00010846